

# Comptes de la commune d'Estavannens

## Fonds d'école, fonds des pauvres, exercice ordinaires

Ecritures intéressantes en 1961, par Lucien Jaquet	-	syndic : Maurice Jaquet	Recettes	Dépenses
- de Pharisa Oscar (1889) : location d'une parcelle au Clioules		fonds des pauvres	20.00	
- Frais d'assistance à 5 personnes		fonds des pauvres		2'904.00
dont à Alice Jaquet, à Siviriez et à l'hôpital de la Glâne		fonds des pauvres		(1205.-)
dont à Joséphine Jaquet, veuve d'Eugène, aux Etabl. de Marsens		fonds des pauvres		(430.-)
- contribution au fonds cantonal d'assistance, pour les bourgeois de l'extérieur		fonds des pauvres		1'380.00
- à Louis Fragnière, instituteur, traitement annuel		fonds d'école		7'753.30
- à Christiane Pernet, institutrice, traitement annuel		fonds d'école		5'680.20
- AVS et allocations de renchérissement au personnel enseignant		fonds d'école		4'326.90
- de Jaquet Alexandre : location de l'auberge			2'200.00	
- de divers : taxes de distribution d'eau			1'277.90	
- du service de la DCA, indemnités			3'854.20	
- cotisations AVS à 2,4 %, sur 27 salaires communaux, pour un total de fr. 21'739.70				521.35
- 10 salaires communaux non soumis à l'AVS				11'548.30
- dont à Oscar Pharisa, 1889 (fr. 3979.55) et à Irénée Pharisa, 1945 (fr. 28.-)				
- salaires du personnel communal (syndic, cons. communaux, boursier, secrétaire, huissier, etc)				4'472.50
- à la société de chant à l'occasion du cinquantenaire				500.00
- <b>Impôts sur les chiens</b>			<b>90.00</b>	
- <b>Montant total des impôts communaux sur le revenu</b>		<b>70 % de l'Etat</b>	<b>8'600.00</b>	<b>Total des</b>
- <b>Montant total des impôts communaux sur la fortune</b>		<b>85 % de l'Etat</b>	<b>3'900.00</b>	<b>impôts :</b>
- <b>Montant total des autres impôts communaux (centimes additionnels)</b>			<b>2'313.95</b>	<b>14'903.95</b>

Ecritures intéressantes en 1962, par Lucien Jaquet	-	syndic : Maurice Jaquet	Recettes	Dépenses
- de Pharisa Armand (1924) : location d'une parcelle au Clioules		fonds des pauvres	20.00	
- Frais d'assistance à 6 personnes		fonds des pauvres		2'178.85
dont à Alice Jaquet, à Siviriez et à l'hôpital de la Glâne		fonds des pauvres		(1189.-)
dont à Joséphine Jaquet, veuve d'Eugène, pour Imelda Caille (12 x 45.-)		fonds des pauvres		(540.-)
dont à Huguette Caille, pour soins médicaux		fonds des pauvres		(45.-)
- contribution au fonds cantonal d'assistance, pour les bourgeois de l'extérieur		fonds des pauvres		1'380.00
- à Christiane Pernet, institutrice, traitement		fonds d'école		4'733.50
- à Marie-Josée Lanthemann, institutrice		fonds d'école		1'026.70
- à Louis Fragnière, instituteur, traitement		fonds d'école		7'231.90
- à Michel Fragnière, instituteur		fonds d'école		66.00
- à Antoine Ruffieux, instituteur		fonds d'école		228.00
- AVS et allocations de renchérissement au personnel enseignant		fonds d'école		5'846.30
- à Joséphine Jaquet, veuve d'Eugène, balayage des salles de classes		fonds d'école		420.00
- de Jaquet Alexandre : location de l'auberge			2'200.00	
- de Gérard et Béat Pharisa, pour la location d'un hangar			70.00	
- recettes du poids public			111.00	
- d'André Davet pour une prise d'eau			20.00	
- du service de la DCA, indemnités			3'854.20	
- de Desbiolles Arthur : vente de terrain pour construire sa villa (vers la scie)			3'093.00	
- 10 salaires communaux non soumis à l'AVS				12'673.70
- dont à Jean-Paul Pharisa, 1946 (fr. 365.00) et à Claude Pharisa, 1944 (fr.688.85)				
- à François Pharisa (1905), pour transport de bois de râperie				611.20
- à Maurice Caille (1907) pour 10 1/2 h. de chasse-neige				112.75
- à Oscar Pharisa (1889), indemnités de la CNA				186.60
- <b>Impôts sur les chiens</b>			<b>100.00</b>	
- <b>Montant total des impôts communaux sur le revenu</b>		<b>70 % de l'Etat</b>	<b>9'292.15</b>	<b>Total des</b>
- <b>Montant total des impôts communaux sur la fortune</b>		<b>85 % de l'Etat</b>	<b>5'253.35</b>	<b>impôts :</b>
- <b>Montant total des autres impôts communaux (centimes additionnels)</b>			<b>2'823.90</b>	<b>17'469.40</b>

Ecritures intéressantes en 1963, par Lucien Jaquet	-	syndic : Maurice Jaquet	Recettes	Dépenses
- de Jean Jaquet (1909), feu Aloys : location d'une parcelle au Clioules		fonds des pauvres	32.00	
- Frais d'assistance à 5 personnes		fonds des pauvres		1'947.20
dont à Alice Jaquet, à Siviriez		fonds des pauvres		(730.-)
dont à Joséphine Jaquet, veuve d'Eugène, pour Imelda Caille (12 x 45.-)		fonds des pauvres		(540.-)
dont à Gustave Jaquet, feu Xavier, à l'hospice de Gumefens		fonds des pauvres		(638.-)

- contrib. à l'hôpital de Marsens + sur la fortune + au fonds cant. d'assistance	fonds des pauvres		4'561.15
- à Marie-Josée Lanthemann, institutrice	fonds d'école		6'160.00
- à Louis Fragnière, instituteur, traitement	fonds d'école		7'480.00
- AVS et allocations de renchérissement au personnel enseignant	fonds d'école		6'058.10
- de Jaquet Alexandre : location de l'auberge		2'200.00	
- de Marcel Pharisa (1893), feu Léon, pour la location d'un hangar		70.00	
- de Jaquet Eugène, feu Emile : pour son logement (maison de commune)		720.00	
- de Jacques Jaquet, à Démétri, pour son logement (ancienne cure)		600.00	
- de Georges Caille, pour son logement à la maison de commune		480.00	
- de Joséphine Jaquet, son logement		480.00	
- recettes du poids public pour 5 mois (démolition avant goudronnage des routes)		33.40	
- Simon Dey, Franz Rösch, Arthur Desbiolles, Jean-Pierre Desbiolles : prise d'eau à fr. 20.-		80.00	
- du service de la DCA, indemnités		3'854.20	
- à divers : ventes de terrains (8 personnes)		56'988.00	
- Impôts sur les chiens		70.00	
- Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	20'750.00	
- Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	8'085.00	Total des
- Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	1'120.00	impôts :
- Montant total des autres impôts communaux (centimes additionnels)		5'930.35	35'885.35

Ecritures intéressantes en 1964, par Lucien Jaquet - syndic : Maurice Jaquet		Recettes	Dépenses
- de François Pharisa (1905), d'Irénée : location de la Chaux à Rosine	fonds des pauvres	210.00	
- Frais d'assistance à 7 personnes	fonds des pauvres		4'679.15
dont à Louis Cavuscens, au sanatorium de Marsens	fonds des pauvres		(1482.-)
dont à Marie Pharisa (2ème épouse d'Oscar), secours pour payer son bois	fonds des pauvres		(157.-)
dont à Alice Jaquet, née Mauron, à Siviriez	fonds des pauvres		(1704.-)
dont à Joséphine Jaquet, veuve d'Eugène, pour Imelda Caille (6 x 45.-)	fonds des pauvres		(270.-)
dont à Gustave Jaquet, feu Xavier, à l'hospice de Gumefens	fonds des pauvres		(500.-)
- contrib. à l'hôpital de Marsens + sur la fortune + au fonds cant. d'assistance	fonds des pauvres		4'349.40
- à Marie-Josée Lanthemann, institutrice, traitement	fonds d'école		6'160.00
- à Louis Fragnière, instituteur, traitement	fonds d'école		7'880.00
- AVS et allocations de renchérissement au personnel enseignant	fonds d'école		6'557.80
- à Joséphine Jaquet, veuve d'Eugène, balayage des salles de classes	fonds d'école		420.00
- à Isidore Pharisa, pour couper le bois de l'école	fonds d'école		40.50
- du service de la DCA, indemnités		3'854.20	
- salaires du personnel communal (syndic, cons. communaux, boursier, secrétaire, huissier, etc)			5'198.00
- factures d'électricité pour les 4 trimestres			1'003.30
- à Louis Pharisa (1909) pour la construction d'une scène pour l'école			224.90
- à Claude Pharisa (1944) de François : indemnités de chômage			166.70
- à Jean Pasquier à Bulle : acompte sur la construction de routes			80'000.00
- Impôts sur les chiens	10.- par bête	60.00	
- Impôt global sur les étrangers		32.40	
- Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	19'329.75	
- Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	7'778.50	Total des
- Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	1'650.00	impôts :
- Montant total des autres impôts communaux (centimes additionnels)		6'908.85	35'759.50

Ecritures intéressantes en 1965, par Lucien Jaquet - syndic : Maurice Jaquet		Recettes	Dépenses
- d'Huguette Caille et de Louis Cavuscens : remb. de frais d'assistance	fonds des pauvres	257.50	
- Frais d'assistance à 3 personnes	fonds des pauvres		2'363.20
dont à Joséphine Jaquet, veuve d'Eugène, pour elle et pour Imelda Caille	fonds des pauvres		(940.-)
dont à Gustave Jaquet (1888), feu Xavier, à l'hospice de Gumefens	fonds des pauvres		(1343.-)
- contrib. à l'hôpital de Marsens + au fonds cant. d'assistance (bourgeois ext.)	fonds des pauvres		2'586.30
- à Marie-Josée Lanthemann, institutrice, traitement	fonds d'école		4'266.80
- à Mlle Terranova, institutrice, traitement	fonds d'école		2'076.85
- à Thérèse Jaquet, maîtresse d'ouvrage	fonds d'école		525.00
- à Louis Fragnière, instituteur, traitement	fonds d'école		8'360.05
- AVS et allocations de renchérissement au personnel enseignant	fonds d'école		5'671.90
- subside communal pour la course d'école	fonds d'école		250.00
- de Constant Pharisa (1933), pour 120 m3 de gravier		120.00	
- de la place de tir DCA de Grandvillard		3'854.20	
- à Claude Pharisa (1944) de François : indemnités CNA			262.15
- de Fernand Saudan, Genève et de Michel Favarger, Fribourg : ventes de terrains		5'918.00	

- subside cantonal pour la construction des routes		8'000.00	
- à François Pharisa, acompte sur préparation de bois			1'454.50
- à la paroisse pour le chauffage de la cure			13'000.00
- participation aux frais de rénovation de l'hôpital de Riaz			19'596.00
- à François Pharisa (1905) : allocations familiales			273.85
- à l'Entreprise Décaillet, 1er acompte sur les travaux de la route des Rez			103'000.00
- Impôts sur les chiens	10.- par bête	70.00	
- Impôt global sur les étrangers		33.60	
- Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	20'500.00	
- Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	8'500.00	Total des
- Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	6'900.00	impôts :
- Montant total des autres impôts communaux (centimes additionnels)		6'908.85	42'912.45

Ecritures intéressantes en 1966, par Lucien Jaquet - syndic : Maurice Jaquet		Recettes	Dépenses
- de Gérard et Béat Pharisa, remb. de la cédule du 27.12.34 c/ Emélie Pharisa	fonds des pauvres	1'000.00	
- Frais d'assistance à 3 personnes :	fonds des pauvres		1'390.20
Marie Pharisa (2ème épouse d'Oscar), secours pour un moule de bois	fonds des pauvres		(60.-)
Joséphine Jaquet, veuve d'Eugène, pour elle et pour Imelda Caille	fonds des pauvres		(840.-)
Gustave Jaquet (1888), feu Xavier, à l'hospice de Gumefens	fonds des pauvres		(490.-)
- contrib. à l'hôpital de Marsens + sur la fortune + au fonds cant. d'assistance	fonds des pauvres		4'398.40
- de Louis Fragnière, instituteur : son logement pour 10 mois	fonds d'école	1'200.00	
- de Gattoni, instituteur, son logement pour 2 mois	fonds d'école	240.00	
- de Mlle Allaman, institutrice, son logement	fonds d'école	1'000.00	
- à Thérèse Jaquet, maîtresse d'ouvrage	fonds d'école		1'800.00
- à la Trésorerie d'Etat : salaire du personnel enseignant			26'891.75
- à Louis Pharisa, réfection des bancs d'école			1'120.00
- aux PTT : installation du téléphone à l'école			234.25
- de Jaquet Alexandre : location de l'auberge		2'200.00	
- de Marcel Pharisa (1893), feu Léon, pour la location d'un hangar		75.00	
- de Jacques Jaquet, à Démétri, pour son logement (ancienne cure)		600.00	
- de Georges Caille, pour son logement à la maison de commune		777.00	
- de Joséphine Jaquet, son logement		480.00	
- de Marguerite Pharisa, veuve d'Edouard, son logement		480.00	
- à la DAT : passage de la conduite souterraine et implantation de poteaux			653.20
- de la place de tir DCA de Grandvillard		3'854.20	
- de Marcel Pharisa (1893), feu Léon, vente d'une bordure à la rte des Clioules (52 m2 à fr. 3.-)		156.00	
- salaires du personnel communal (syndic, cons. communaux, boursier, secrétaire, huissier, etc)			5'998.40
- salaires des employés communaux, dont non soumis à l'AVS : 11723.-			34'899.15
- dont Pharisa André, Claude, Emile, François, Gérard)			4'873.00
- à la paroisse : solde de l'installation du chauffage à la cure			1'945.00
- subside communal à la société de musique			500.00
- Entreprise Jean Décaillet, solde pour les routes communales			87'596.00
- syndicat du chemin alpestre des Perreires : 1ère contribution			29'230.00
- de Jaquet Augustin : indemnité due pour dégâts au Chalet-Neuf		850.00	
- Impôts sur les chiens	10.- par bête	70.00	
- Impôt global sur les étrangers		5.60	
- Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	25'493.25	
- Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	10'918.25	Total des
- Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	1'700.00	impôts :
- Montant total des autres impôts communaux (centimes additionnels)		8'530.90	46'718.00

Ecritures intéressantes en 1967, par Lucien Jaquet - syndic : Maurice Jaquet		Recettes	Dépenses
- de François Pharisa (1905), d'Irénée : location de la Chaux à Rosine	fonds des pauvres	210.00	
- de Gustave Jaquet (1888), remb. de frais d'assistance	fonds des pauvres	214.60	
- de Louise Cavuscens, veuve de Louis : remb. de frais d'assistance	fonds des pauvres	1'568.80	
- frais d'assistance à 2 personnes :	fonds des pauvres		4'679.15
Louis Cavuscens, pension, soins, cierges, lumière, médecin	fonds des pauvres		(271.-)
Joséphine Jaquet, veuve d'Eugène, pour Imelda Caille (6 x 45.-)	fonds des pauvres		(780.-)
- contrib. à l'hôpital de Marsens + sur la fortune + au fonds cant. d'assistance	fonds des pauvres		3'074.85
- de Gattoni, instituteur, son logement pour 8 mois	fonds d'école	960.00	
- de Brulhart, instituteur, son logement pour 4 mois	fonds d'école	590.00	
- de Mlle Allaman, institutrice, son logement	fonds d'école	1'290.00	
- subsides de l'Etat pour l'école	fonds d'école	6'000.00	

- taxes téléphoniques encaissées	fonds d'école	114.90	
- des parents et du fonds des pauvres : participation aux soins dentaires	fonds d'école	5'477.00	
- traitements du personnel enseignant	fonds d'école		28'281.95
- matériel scolaire	fonds d'école		2'248.50
- Gremion & Staremborg + Joseph Décrind : acpte sur l'install. de chauffage	fonds d'école		10'743.15
- au service dentaire scolaire Fribourg	fonds d'école		5'477.00
- de Bernard Pharisa (1940), de Marcel : location de l'auberge		2'750.00	
- de la place de tir DCA de Grandvillard		4'374.35	
- factures d'électricité pour les 4 trimestres			1'064.80
- à Joseph Décrind, entrepreneur à Grandvillard : réfection du mur du cimetière			10'737.50
- à divers : travaux à l'auberge			2'929.15
- à Louis Richoz, forge d'Epagny : achat d'une sableuse			3'600.00
- à Lucie Grandjean pour l'entretien du cimetière			60.00
- achat d'un chariot d'hydrants (1'550.-) et 100 m. de tuyaux en térylène (1'346.-)			2'896.00
- soldes annuelles du Corps des sapeurs-pompiers			432.00
- au syndicat du chemin de montagne, part communale = livraison de tout-venant			36'075.60
- <b>Montant total des impôts communaux sur le revenu</b>	<b>100 % de l'Etat</b>	<b>25'500.00</b>	
- <b>Montant total des impôts communaux sur la fortune</b>	<b>100 % de l'Etat</b>	<b>10'500.00</b>	
- <b>Contribution immobilière</b>	<b>1.5 ‰</b>	<b>5'900.00</b>	
- <b>Impôts sur les droits de mutations immobilières</b>	<b>50 % de l'Etat</b>	<b>75.00</b>	
- <b>Impôts communaux sur les plus-values</b>		<b>2'175.00</b>	
- <b>Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers</b>		<b>92.00</b>	
- <b>Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)</b>	<b>30 % de l'Etat</b>	<b>1'700.00</b>	
- <b>Impôts sur les chiens</b>	<b>10.- par bête</b>	<b>100.00</b>	<b>Total des</b>
- <b>Impôts communaux sur les spectacles , app. de divertissement et distrib. automatiques</b>		<b>55.60</b>	<b>impôts :</b>
- <b>Impôt global sur les étrangers</b>		<b>0.00</b>	<b>46'097.60</b>

<b>Ecritures intéressantes en 1968, par Lucien Jaquet</b>		<b>- syndic : Maurice Jaquet</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
- de Gustave Jaquet (1888), remb. de frais d'assistance	fonds des pauvres		333.80	
- de Louise Cavuscens, veuve de Louis : remb. de frais d'assistance (décès)	fonds des pauvres		88.00	
- frais d'assistance à Joséphine Jaquet, pour Imelda Caille	fonds des pauvres			960.00
- contrib. à l'hôpital de Marsens + sur la fortune + au fonds cant. d'assistance	fonds des pauvres			3'737.00
- de Brulhart, instituteur, son logement	fonds d'école		1'760.00	
- de Mlle Allaman, institutrice, son logement (une chambre)	fonds d'école		470.00	
- de Robert Caille, locataire	fonds d'école		1'440.00	
- subsides de l'Etat pour l'école	fonds d'école		5'882.65	
- subside de l'Etat pour l'installation du chauffage	fonds d'école		3'780.00	
- traitements du personnel enseignant	fonds d'école			37'411.70
- matériel scolaire	fonds d'école			2'987.30
- Gremion & Staremborg : solde sur l'install. de chauffage	fonds d'école			8'334.00
- de divers : taxes de distribution d'eau			2'158.60	
- de Pascal Pharisa (1918), feu Jean : 1 prise d'eau, au coin de la scie (résidence secondaire)			20.00	
- de Constant Pharisa (1933), feu Edouard : taxe pour 70 kg de gentiane			2.80	
- de la place de tir DCA de Grandvillard			4'374.35	
- vente de terrains à Louis Pharisa, 1909 (fr. 75.-) et à Marcel Pharisa, 1893 (fr. 384.-)			459.00	
- subside annuel à la société de musique				500.00
- à Bernard Pharisa (1940), aubergiste : sa facture pour consommations div. par la commune				386.65
- à Louis Pharisa (1909), divers travaux				749.50
- <b>Montant total des impôts communaux sur le revenu</b>	<b>100 % de l'Etat</b>	<b>33'415.65</b>		
- <b>Montant total des impôts communaux sur la fortune</b>	<b>100 % de l'Etat</b>	<b>15'450.60</b>		
- <b>Contribution immobilière</b>	<b>1.5 ‰</b>	<b>6'411.05</b>		
- <b>Impôts sur les droits de successions</b>	<b>50 % de l'Etat</b>	<b>160.85</b>		
- <b>Impôts sur les droits de mutations immobilières</b>	<b>50 % de l'Etat</b>	<b>764.00</b>		
- <b>Impôts communaux sur les gains immobiliers</b>	<b>60 % de l'Etat</b>	<b>1'892.80</b>		
- <b>Impôts communaux sur les plus-values</b>	<b>50 % de l'Etat</b>	<b>1'134.00</b>		
- <b>Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers</b>		<b>120.00</b>		
- <b>Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)</b>	<b>30 % de l'Etat</b>	<b>3'175.60</b>		
- <b>Impôts sur les chiens</b>	<b>10.- par bête</b>	<b>110.00</b>	<b>Total des</b>	
- <b>Impôts communaux sur les spectacles , app. de divertissement et distrib. automatiques</b>		<b>50.00</b>	<b>impôts :</b>	
- <b>Impôt global sur les étrangers</b>		<b>0.00</b>	<b>62'684.55</b>	

<b>Ecritures intéressantes en 1969, par Lucien Jaquet</b>		<b>- syndic : Maurice Jaquet</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
- de Gustave Jaquet (1888), remb. de frais d'assistance	fonds des pauvres		335.00	

- frais d'assistance à Joséphine Jaquet, pour Imelda Caille	fonds des pauvres		960.00
- contrib. à l'hôpital de Marsens + sur la fortune + au fonds cant. d'assistance	fonds des pauvres		3'347.20
- de Brulhart, instituteur, son logement	fonds d'école	1'800.00	
- de Mlle Allaman, institutrice, son logement (une chambre)	fonds d'école	360.00	
- de Robert Caille, locataire	fonds d'école	1'740.00	
- de divers parents pour clinique dentaire scolaire	fonds d'école	3'504.00	
- à la clinique dentaire scolaire	fonds d'école		3'946.00
- traitements du personnel enseignant	fonds d'école		34'979.75
- matériel scolaire	fonds d'école		1'870.95
- part communale à l'achat de terrains pour la nouvelle école secondaire	fonds d'école		2'059.80
- de Bernard Pharisa (1940), de Marcel : location de l'auberge		2'750.00	
- de Georges Caille pour son logement		940.00	
- de la place de tir DCA de Grandvillard		4'374.35	
- à Louis Pharisa (1909), réparation d'une chambre au bâtiment communal			508.00
- à Jean-Pierre Pharisa (1942), de Marcel : réparation au parquet de l'auberge			65.00
- à l'Entreprise Jean Pasquier : réfection du chemin des Auges			6'200.00
- Fernand Jaquet, feu Eugène (35 h. de chasse-neige et 22 h. de sablage)			974.00
- à Claude Pharisa (1944) : indemnités CNA			1'150.00
- subside communal à la sté de chant (fr. 500.-) et à la société de musique (fr. 500.-)			1'000.00
- au syndicat du chemin des Peirreyres, solde de la contribution 1969			27'900.00
- <b>Montant total des impôts communaux sur le revenu</b>	<b>100 % de l'Etat</b>	<b>33'500.00</b>	
- <b>Montant total des impôts communaux sur la fortune</b>	<b>100 % de l'Etat</b>	<b>15'500.00</b>	
- <b>Contribution immobilière</b>	<b>1.5 ‰</b>	<b>6'420.00</b>	
- <b>Impôts sur les droits de successions</b>	<b>50 % de l'Etat</b>		
- <b>Impôts sur les droits de mutations immobilières</b>	<b>50 % de l'Etat</b>		
- <b>Impôts communaux sur les gains immobiliers</b>	<b>60 % de l'Etat</b>		
- <b>Impôts communaux sur les plus-values</b>	<b>50 % de l'Etat</b>	<b>7'264.20</b>	
- <b>Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers</b>		<b>104.00</b>	
- <b>Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)</b>	<b>30 % de l'Etat</b>	<b>3'987.90</b>	
- <b>Impôts sur les chiens</b>	<b>10.- par bête</b>	<b>100.00</b>	<b>Total des</b>
- <b>Impôts communaux sur les spectacles , app. de divertissement et distrib. automatiques</b>		<b>100.00</b>	<b>impôts :</b>
- <b>Impôt global sur les étrangers</b>		<b>107.20</b>	<b>67'083.30</b>

<b>Ecritures intéressantes en 1970, par Lucien Jaquet - syndic : Joseph Caille</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
- de Gustave Jaquet (1888), remb. de frais d'assistance	fonds des pauvres	495.00	
- à Jacques Musy, à Grandvillard : frais d'assistance pour Imelda Caille	fonds des pauvres		960.00
- contrib. à l'hôpital de Marsens + sur la fortune + au fonds cant. d'assistance	fonds des pauvres		3'305.80
- à Robert et Bernadette Caille : salaires de concierges et	fonds d'école		1'080.00
- à Dominique Jaquet (1962), fils d'Albert : pension à l'Institut St-Joseph (332 jours)	fonds d'école		684.00
- à la clinique dentaire scolaire	fonds d'école		1'987.00
- au cercle scolaire Enney-Estavannens	fonds d'école		16'762.75
- parcelles à faner : Les Auges (12'329.-), Les Rez (2'300.-)	de divers	14'629.00	
- location de Montmochy et les Fonds	Maurice Jaquet	2'505.00	
- location du Chalet-Neuf et de la Zorrettaz	Augustin Jaquet	2'619.00	
- location des Perreyres et du Perru	Hoirie Chs Jaquet	1'414.00	
- location du Perru	Jos. Jaquet f. Chs	226.00	
- location du Chavuty	Jean Jaquet (1909)	910.00	
- location du parcelle vers la scie	Louis Jaquet	135.00	
- location des Poutè-Palud et de la Forclaz	Hoirie Ls Jordan	3'930.00	
- location de la Rez-de-Ferrannaz	frères Caille f. Jean	1'125.00	
- location de la Rez-de-Ferrannaz	Constant Jaquet	562.50	
- location de la Rez-de-Ferrannaz et du Perru	Paul Pharisa, hoirs	1'046.50	
- location de La Côte et de la Ciernedomp	François Pharisa	1'845.00	
- location du Dah	Marcel Pharisa	120.00	
- location des Rez	Gaston Caille	592.00	
- location des Rez	Jules Grandjean	592.00	revenus
- de Bernard Pharisa (1940), de Marcel : location de l'auberge		3'000.00	des
- de Georges Caille pour son logement		1'020.00	immeubles
- de Jacques Jaquet, à Démétri : son logement		660.00	TOTAL =
- de Monsieur Bersier, instituteur : logement de vacances + électricité		164.40	37'095.40
- de Maurice Jaquet f. Constant et d'Edmond Magnin : prises d'eau		100.00	
- <b>salaires des employés communaux</b>			
- <b>Eugène Jaquet, 1910 (522.20), Gérald Jaquet, 1945 (3274.25), Jean-Claude Jaquet, 1945 (20.-)</b>			<b>3'816.45</b>

- Félicien Jaquet (36.-), Irénée Jaquet (5348.-), Alexandre Sudan (6930.-) = non soumis à l'AVS		12'314.00
- Aloys Pharisa, 1947, fils de Paul (1316.50), Claude Pharisa, 1944, fils de François (966.25)		2'282.75
- Emile Pharisa, 1973, fils de François (693.50), Gérard Pharisa, 1925, fils de Placide et d'Emélie (200.-)		893.50
- à 22 autres ouvriers		34'085.35
- à Maurice Caille, officier de l'état civil : mise à jour des registres		105.40
- à Emile Pharisa, agent AVS		672.50
- à Gérard Pharisa (1925) : salaire du capitaine du feu		200.00
- à Albert Jaquet (1942) : participation communale à un cours de sapeurs-pompiers		125.00
- à Veuve Fernand Jaquet et à Gustave Jaquet : chasse-neige et sablage des routes		2'564.00
- à Louis Pharisa (1909) : sciage		623.30
- à Bernard Pharisa (1940), aubergiste : frais de consommations par la commune		780.90
- à Joseph Décrind et à H. Grandjean, Enney : correction du cours du ruisseau du Dah		9'230.00
- à Stump SA, Etagnières : sondages au pont de fer (pour du gravier ?)		4'228.00
- Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	43'072.70
- Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	18'640.10
- Contribution immobilière	1.5 ‰	6'900.35
- Impôts sur les droits de successions	50 % de l'Etat	187.40
- Impôts sur les droits de mutations immobilières	50 % de l'Etat	1'344.85
- Impôts communaux sur les gains immobiliers	60 % de l'Etat	1'969.30
- Impôts communaux sur les plus-values	50 % de l'Etat	0.00
- Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers		220.00
- Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	3'292.75
- Impôts sur les chiens	10.- par bête	80.00
- Impôts communaux sur les spectacles, app. de divertissement et distrib. automatiques		50.00
- Impôt global sur les étrangers		0.00
		<b>Total des impôts : 75'757.45</b>

Situation du fonds d'école à la fin de l'année 1970	Recettes	Dépenses
- intérêts des capitaux	887.00	
- revenus des immeubles	4'380.00	
- subsides de l'Etat	10'633.75	
- recettes ordinaires diverses	2'434.20	
- versement de la caisse communale	35'842.85	
- traitements du personnel enseignant		26'388.10
- matériel scolaire		266.60
- impôts, frais d'administration, AVS, etc.		2'494.30
- petites réparations		3'288.85
- dépenses extraordinaires		21'739.95
- placement de capitaux		
totaux égaux	54'177.80	54'177.80

Le secrétaire communal : Joseph Sudan

Les réviseurs : Xavier Jaquet, Clément Jaquet, Edmond Caille

Situation du fonds des pauvres à la fin de l'année 1970	Recettes	Dépenses
- intérêts des capitaux	1'058.85	
- revenus des immeubles en location	273.00	
- amendes, finances d'auberges, etc	0.00	
- remboursement des frais d'assistance	496.20	
- dons et legs	0.00	
- versement de la caisse communale	3'177.60	
- frais d'assistance		960.00
- intérêts des dettes		0.00
- impôts, frais d'administration, AVS, etc		739.85
- contribution au fonds cantonal d'assistance		3'305.80
- dépenses extraordinaires diverses		
totaux égaux	5'005.65	5'005.65

Le secrétaire communal : Joseph Sudan

Les réviseurs : Xavier Jaquet, Clément Jaquet, Edmond Caille

Situation du fonds de commune à la fin de l'année 1970	Recettes	Dépenses
- en caisse à la fin de l'exercice précédent	6'543.32	

- intérêts des capitaux	202.75	
- revenus des immeubles en location	37'095.40	
- produits des forêts	37'194.30	
- revenus du service des eaux	5'031.45	
- recettes ordinaires diverses	14'051.75	
- impôts communaux	98'577.10	
- vente d'immeubles	294.00	
- remboursements de capitaux		
- emprunts	28'692.00	
- subsides et divers	49'331.20	
- intérêts des dettes		25'589.70
- salaires du personnel de l'administration		10'645.50
- frais d'administration		4'609.20
- entretien des bâtiments et routes		79'026.00
- impôts payés		16'142.50
- dépenses ordinaires diverses		8'155.30
- versement à la caisse des pauvres, de paroisse et au fonds des écoles		39'020.45
- acquisitions, constructions et réparations extraordinaires		27'617.40
- placement de capitaux		
- remboursement de dettes		54'535.00
- dépenses extraordinaires diverses		
solde en caisse pour balance		11'672.22
<b>totaux égaux</b>	<b>277'013.27</b>	<b>277'013.27</b>

Le secrétaire communal : Joseph Sudan

Les réviseurs : Xavier Jaquet, Clément Jaquet, Edmond Caille

## A partir de 1971, les registres "Fonds des pauvres" et "Fonds des écoles" sont intégrés au registre principal

Ecritures intéressantes en 1971, par Lucien Jaquet - syndic : Joseph Caille		Recettes	Dépenses
- éclairage des routes			621.80
- reflachage de la route			3'769.25
<b>Résultat de l'exercice ( compte d'exploitation)</b>			
1a intérêts des capitaux		2'217.95	
1b intérêts des dettes			26'246.45
2 impôts communaux		81'033.50	10.00
3 administration générale		7'027.15	25'540.45
4 immeubles et domaines		41'901.00	23'741.85
5 forêts		53'534.30	41'802.50
6 service des eaux		5'339.50	9'707.60
7 routes		6'739.60	23'271.75
8 assistance publique		485.90	4'810.00
9 instruction publique		4'386.05	51'683.95
10 justice, police, militaire, service du feu		116.00	2'085.60
11 santé publique, prévoyance sociale		467.15	14'708.15
12 culte, agriculture, endiguement, cimetière, épuration des eaux, égouts, service de la voirie		2'346.00	1'475.00
<b>déficit de l'exercice</b>	<b>pour balance</b>	<b>19'489.20</b>	
	<b>totaux égaux</b>	<b>225'083.30</b>	<b>225'083.30</b>
<b>amortissement des dettes : 6'000.-</b>			
- Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	43'072.00	
- Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	18'640.00	
- Contribution immobilière	1.5 ‰	6'900.00	
- Impôts sur les droits de successions	50 % de l'Etat	440.25	
- Impôts sur les droits de mutations immobilières	50 % de l'Etat	2'722.50	
- Impôts communaux sur les gains immobiliers	60 % de l'Etat	0.00	sans les
- Impôts communaux sur les plus-values	50 % de l'Etat	1'000.00	redev.
- Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers		120.00	de
- Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	6'444.40	l'exercice
- Impôts sur les chiens	10.- par bête	80.00	précédent
- Impôts communaux sur les spectacles , app. de divertissement et distrib. automatiques		50.00	Total =
- Impôt global sur les étrangers		0.00	<b>79'469.15</b>

Ecritures intéressantes en 1972, par Edmond Caille - syndic : Joseph Caille		Recettes	Dépenses
- canalisation du ruisseau de Tsochemont			6'443.00

- contribution annuelle aux endiguements de la Sarine		4'337.25
- de Bernard Pharisa (1970), dernière location annuelle de l'auberge, avant sa vente	3'300.00	
<b>Résultat de l'exercice ( compte d'exploitation)</b>		
1a intérêts des capitaux	2'288.09	
1b intérêts des dettes		29'652.45
2 impôts communaux	101'219.80	10'173.70
3 administration générale	6'165.85	29'334.55
4 immeubles et domaines	44'543.40	43'526.15
5 forêts	59'379.55	48'499.55
6 service des eaux	4'621.30	529.00
7 routes	2'274.00	96'801.65
8 assistance publique	814.00	3'848.55
9 instruction publique	9'770.80	42'129.10
10 justice, police, militaire, service du feu	890.00	4'595.55
11 santé publique, prévoyance sociale	241.25	7'089.40
12 culte, agriculture, endiguement, cimetière, épuration des eaux, égouts, service de la voirie		12'346.00
<b>déficit de l'exercice</b>	<b>pour balance</b>	<b>96'317.61</b>
	<b>totaux égaux</b>	<b>331'825.65</b>
<b>amortissement ordinaire des dettes : 10'046.-</b>		
- Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	49'393.50
- Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	23'591.80
- Contribution immobilière	1.5 ‰	7'239.95
- Impôts sur les droits de successions	50 % de l'Etat	0.00
- Impôts sur les droits de mutations immobilières	50 % de l'Etat	547.95
- Impôts communaux sur les gains immobiliers	60 % de l'Etat	5'626.80
- Impôts communaux sur les plus-values	50 % de l'Etat	0.00
- Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers		150.00
- Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	5'094.90
- Impôts sur les chiens	10.- par bête	100.00
- Impôts communaux sur les spectacles , app. de divertissement et distrib. automatiques		75.00
- Impôt global sur les étrangers		0.00
		<b>91'819.90</b>

<b>Ecritures intéressantes en 1973, par Edmond Caille</b>	<b>-</b>	<b>syndic : Joseph Caille</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
- vente de l'auberge			110'000.00	
- participation communale aux frais de l'école secondaire de Bulle				6'372.70
<b>Résultat de l'exercice ( compte d'exploitation)</b>				
1a intérêts des capitaux			2'060.15	
1b intérêts des dettes				32'189.85
2 impôts communaux			105'963.50	20'085.85
3 administration générale			10'479.10	39'422.90
4 immeubles et domaines			156'753.55	31'160.25
5 forêts			66'882.15	43'129.80
6 service des eaux			4'988.90	4'124.55
7 routes			3'956.55	34'612.55
8 assistance publique			989.20	3'476.20
9 instruction publique			5'260.00	34'592.80
10 justice, police, militaire, service du feu			122.40	2'816.60
11 santé publique, prévoyance sociale			1'617.60	17'828.70
12 culte, agriculture, endiguement, cimetière, épuration des eaux, égouts, service de la voirie			13.80	3'047.00
<b>bénéfice de l'exercice</b>	<b>pour balance</b>			<b>92'599.85</b>
	<b>totaux égaux</b>		<b>359'086.90</b>	<b>359'086.90</b>
<b>amortissement ordinaire des dettes : 6'000.-</b>				
- Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	49'992.25		
- Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	21'618.50		
- Contribution immobilière	1.5 ‰	7'734.35		
- Impôts sur les droits de successions	50 % de l'Etat	0.00		
- Impôts sur les droits de mutations immobilières	50 % de l'Etat	2'016.65		
- Impôts communaux sur les gains immobiliers	60 % de l'Etat	526.10		sans les
- Impôts communaux sur les plus-values	50 % de l'Etat	0.00		redev.
- Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers		150.00		de
- Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	4'182.20		l'exercice
- Impôts sur les chiens	10.- par bête	70.00		précédent
- Impôts communaux sur les spectacles , app. de divertissement et distrib. automatiques		50.00		<b>Total =</b>



- Impôt global sur les étrangers	0.00	86'340.05
----------------------------------	------	-----------

Ecritures intéressantes en 1974, par Edmond Caille - syndic : Joseph Caille		Recettes	Dépenses
<b>Résultat de l'exercice ( compte d'exploitation)</b>			
1a	intérêts des capitaux	2'436.30	
1b	intérêts des dettes		32'058.65
2	impôts communaux	141'924.15	5'300.55
3	administration générale	7'472.45	34'495.70
4	immeubles et domaines	54'670.25	16'801.75
5	forêts	116'160.70	73'978.10
6	service des eaux	4'888.45	4'395.20
7	routes	4'594.40	147'551.10
8	assistance publique	11'096.55	9'136.00
9	instruction publique	5'506.00	46'265.15
10	justice, police, militaire, service du feu	500.00	2'044.00
11	santé publique, prévoyance sociale	2'009.70	10'893.30
12	culte, agriculture, endiguement, cimetière, épuration des eaux, égouts, service de la voirie	11'877.35	28'807.65
<b>déficit de l'exercice</b>		<b>pour balance</b>	
		<b>48'590.85</b>	
		<b>totaux égaux</b>	<b>411'727.15</b>
<b>amortissement ordinaire des dettes : 8'536.30</b>			
-	Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	91'869.70
-	Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	23'891.00
-	Contribution immobilière	1.5 ‰	8'343.90
-	Impôts sur les droits de successions	50 % de l'Etat	0.00
-	Impôts sur les droits de mutations immobilières	50 % de l'Etat	8'626.25
-	Impôts communaux sur les gains immobiliers	60 % de l'Etat	506.90
-	Impôts communaux sur les plus-values	50 % de l'Etat	0.00
-	Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers		150.00
-	Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	7'322.50
-	Impôts sur les chiens		71.00
-	Impôts communaux sur les spectacles , app. de divertissement et distrib. automatiques		100.00
-	Impôt global sur les étrangers		0.00
			<b>Total =</b>
			<b>140'881.25</b>

Ecritures intéressantes en 1975, par Edmond Caille - syndic : Joseph Caille		Recettes	Dépenses
<b>Résultat de l'exercice ( compte d'exploitation)</b>			
1a	intérêts des capitaux	2'240.95	
1b	intérêts des dettes		37'553.90
2	impôts communaux	164'739.55	1'608.75
3	administration générale	9'041.35	36'206.25
4	immeubles et domaines	43'402.00	25'408.95
5	forêts	103'742.35	67'915.15
6	service des eaux	6'217.70	2'670.90
7	routes	19'940.60	48'030.90
8	assistance publique	5'398.00	10'226.80
9	instruction publique	5'400.00	67'797.35
10	justice, police, militaire, service du feu	287.70	2'970.35
11	santé publique, prévoyance sociale	3'102.90	15'171.45
12	culte, agriculture, endiguement, cimetière, épuration des eaux, égouts, service de la voirie	3'455.10	23'679.85
<b>bénéfice de l'exercice</b>		<b>pour balance</b>	
		<b>366'968.20</b>	<b>27'727.60</b>
		<b>totaux égaux</b>	<b>366'968.20</b>
<b>amortissement ordinaire des dettes : 6'000.-</b>			
-	Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	94'323.25
-	Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	24'799.90
-	Contribution immobilière	1.5 ‰	8'275.50
-	Impôts sur les droits de successions	50 % de l'Etat	0.00
-	Impôts sur les droits de mutations immobilières	50 % de l'Etat	5'149.95
-	Impôts communaux sur les gains immobiliers	60 % de l'Etat	2'213.10
-	Impôts communaux sur les plus-values	50 % de l'Etat	0.00
-	Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers		120.00
-	Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	6'355.95
-	Impôts sur les chiens	10.- par bête	130.00
-	Impôts communaux sur les spectacles , app. de divertissement et distrib. automatiques		407.50
-	Impôt global sur les étrangers		0.00
			<b>Total =</b>
			<b>141'775.15</b>

Ecritures intéressantes en 1976, par Edmond Caille - syndic : Joseph Caille		Recettes	Dépenses
-	taxe de sépulture	600.00	
	<b>Résultat de l'exercice ( compte d'exploitation)</b>		
1a	intérêts des capitaux	2'188.85	
1b	intérêts des dettes		34'014.55
2	impôts communaux	266'403.65	29'942.85
3	administration générale	13'849.80	41'825.20
4	immeubles et domaines	48'162.65	37'671.65
5	forêts	89'258.60	77'275.70
6	service des eaux	7'021.20	1'114.45
7	routes	31'954.85	48'976.65
8	assistance publique		3'075.20
9	instruction publique	5'400.00	54'993.10
10	justice, police, militaire, service du feu	708.40	5'659.20
11	santé publique, prévoyance sociale	3'184.00	24'232.60
12	culte, agriculture, endiguement, cimetière, épuration des eaux, égouts, service de la voirie	8'228.80	28'012.30
	<b>bénéfice de l'exercice</b>	<b>pour balance</b>	<b>89'567.35</b>
		<b>totaux égaux</b>	<b>476'360.80 476'360.80</b>
	<b>amortissement ordinaire des dettes : 6'000.-</b>		
-	Montant total des impôts communaux sur le revenu	100 % de l'Etat	132'070.25
-	Montant total des impôts communaux sur la fortune	100 % de l'Etat	25'991.25
-	Contribution immobilière	1.5 ‰	11'395.50
-	Impôts sur les droits de successions	50 % de l'Etat	0.00
-	Impôts sur les droits de mutations immobilières	50 % de l'Etat	3'651.15
-	Impôts communaux sur les gains immobiliers	60 % de l'Etat	532.00
-	Impôts communaux sur les plus-values	50 % de l'Etat	0.00
-	Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers	30.- par pers.	120.00
-	Montant total des impôts sur les véhicules (centimes additionnels)	30 % de l'Etat	10'695.45
-	Impôts sur les chiens	10.- par bête	130.00
-	Impôts communaux sur les spectacles , app. de divertissement et distrib. automatiques		160.00
-	prestations en argent pour corvées communales non exécutées		0.00
-	Impôts paroissiaux		40'228.30
			<b>Total = 224'973.90</b>

Bilan au 31 décembre 1976			
Postes	Détails	Actif	Passif
En caisse et sur le compte postal		11'220.97	
Capitaux productifs : fonds de commune (recettes d'Etat)		248.95	
Capitaux productifs : fonds des pauvres		26'833.55	
Capitaux productifs : fonds des écoles		20'636.25	
Immeubles non bâtis : valeur fiscale		497'332.00	
Immeubles bâtis productifs : valeur fiscale		127'800.00	
Immeubles bâtis improductifs : valeur fiscale		1.00	
Adduction d'eau et hydrants : valeur fiscale		1.00	
Mobilier : valeur fiscale		1.00	
Redevances et prétentions actives : impôts à encaisser		39'928.45	
Créanciers : bénéfice curial Estavannens	18'585.57		
Créanciers : paroisse Estavannens	100'000.00		
Créanciers : fonds des écoles Estavannens	4'000.00		
Créanciers : fonds des pauvres Estavannens	25'500.00		
Créanciers : CNA Lucerne	216'000.00		
Créanciers : UBS Bulle	22'255.45		
Créanciers : banque cantonale de Fribourh	154'792.00		
Créanciers : syndicat du chemin des Perreyres	19'350.00		560'483.02
Redevances passives : part communale à l'emprunt de l'Ecole secondaire			21'592.35
	fortune nette, pour balance		141'927.80
Totaux égaux		724'003.17	724'003.17